

DEC171754DR04

Décision portant délégation de signature pour les actes relevant des attributions de la personne responsable des marchés de l'unité UMR7642 intitulée Laboratoire des solides irradiés

LE DIRECTEUR D'UNITÉ,

Vu l'ordonnance n° 2015-899 du 23 juillet 2015 relative aux marchés publics ;

Vu le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

Vu le décret n° 2016-360 du 25 mars 2016 relatif aux marchés publics ;

Vu la décision DEC153351DAJ du 19 janvier 2015 modifiée portant détermination des niveaux d'évaluation des besoins et désignation des personnes responsables des marchés au CNRS ;

Vu la décision DEC142119DGDS approuvant le renouvellement, à compter du 01/01/2015, de l'unité UMR7642, intitulée « Laboratoire des solides irradiés » ;

Vu la décision DEC171615INP nommant Madame Michèle RAYNAUD directeur de l'unité à compter du 01/06/2017 ;

DÉCIDE

Article 1^{er}

Délégation est donnée à Madame Valérie VENIARD-MARTIN, directrice de recherche, à l'effet de signer au nom du directeur d'unité tous les actes et décisions relevant de ses attributions de personne responsable des marchés en application de l'article 2.1 de la décision DEC153351DAJ susvisée.

Article 2

En cas d'absence ou d'empêchement de Madame Valérie VENIARD-MARTIN, délégation est donnée à Madame Marylène RACLOT, technicienne classe exceptionnelle, aux fins mentionnées à l'article 1^{er} de la présente décision.

Article 3

Cette délégation de signature prend fin automatiquement en cas de changement de directeur (délégant) ainsi qu'en cas de changement du ou des délégataires ou du non-renouvellement de l'unité.

Article 4

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Gif-sur-Yvette, le 1^{er} juin 2017

Le directeur d'unité
Madame Michèle RAYNAUD

Madame Valérie VENIARD-MARTIN Madame Marylène RACLOT



Délégation
Ile-de-France Sud

www.dr4.cnrs.fr